

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 septembre 2021

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 46 + 5 Pouvoirs
suppléants : 5

Secrétaire de séance : M. F. ENSMINGER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, L. STEINMETZ, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, G. KOHL - Suppléant -, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. B. SCHAFF, D. ETTER, G. REUTENAUER, Mme E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, M. G. HALTER, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. H. STEGNER - Pouvoir à M. T. SCHINI -, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, B. KRIEGER, Mmes F. BOURJAT, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Délibération n°10 : Désignation d'un membre suppléant dans diverses instances de la Communautés de Communes

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu les articles L1411-5, L1414-2, L2143-3 et L5211-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations n°6A et n°6B du Conseil communautaire du 16/07/20,

Vu la délibération n°6 du Conseil communautaire du 30/07/20,

Vu la démission de M. Francis SCHEYDER de son mandat de conseiller municipal d'Ingwiller entraînant de facto la fin de son mandat de conseiller communautaire,

Vu la décision du Conseil, prise à l'unanimité, de ne pas voter à bulletin secret,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** de DÉSIGNER** M. L. STEINMETZ comme

- membre suppléant de la Commission d'appel d'offres (CAO) de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre ;
- membre suppléant de la Commission de concession (CC) de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre ;
- représentant de la Commune d'Ingwiller à la Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président